

**ASSOCIATIONS**

# À VOS CÔTÉS



# POUR VOS PROJETS

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



**DE LA TOURAINE  
ET DU POITOU**

# SOUTENIR VOS PROJETS

## CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINNE ET DU POITOU, UNE BANQUE ENGAGÉE DANS LE DYNAMISME DE SON TERRITOIRE

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINNE ET DU POITOU EST LA BANQUE DES ASSOCIATIONS ET SOUTIENT CEUX QUI COMME VOUS, ŒUVRENT CHAQUE JOUR POUR LE DYNAMISME DU TERRITOIRE.

L'ensemble des solutions que nous vous proposons pour vous accompagner au quotidien vous donne accès à un partenaire bancaire :

- **100% humain**, avec un réseau de 142 agences de proximité et spécialisées et un conseiller qui vous est dédié.
- **100% mutualiste**, les administrateurs et Présidents des 64 Caisses locales jouent un rôle essentiel de créateurs de lien et accompagnent vos événements.
- **100% digital**, avec un site Internet et des applications disponibles 24h/24 et 7j/7 ainsi que YAPLA<sup>(1)</sup>, la plateforme tout-en-un dédiée aux associations qui vous simplifie la vie au quotidien.

Pour continuer à offrir des services bancaires de proximité, adaptés et de qualité, dans un contexte réglementaire de plus en plus contraint, **depuis le 1er janvier 2025** des frais de tenue de compte mensuels sont prélevés directement sur le compte de votre association.



# SOMMAIRE

<b>ACCOMPAGNEMENT DU TERRITOIRE</b> .....	<b>4</b>
1er RÉSEAU DE PROXIMITÉ EN TOURAINES POITOU .....	4
LE MUTUALISME .....	4
UN SOUTIEN AU TERRITOIRE .....	4
<b>GÉREZ VOTRE COMPTE</b> .....	<b>5</b>
COMPTE COURANT ASSOCIATION .....	5
COMMISSION DE MOUVEMENT .....	5
FRAIS DE TENUE DE COMPTE .....	5
CARTE DÉPÔT D'ESPÈCES .....	5
CARTE BANCAIRE .....	6
VOS COMPTES EN LIGNE : À VOUS LA LIBERTÉ ! .....	6
EDI WEB .....	6
<b>DÉVELOPPEZ ET FACILITEZ VOTRE ACTIVITÉ</b> .....	<b>7</b>
DÉCOUVREZ YAPLA .....	7
DES SOLUTIONS POUR ACCEPTER DES PAIEMENTS PAR CARTE BANCAIRE OÙ QUE VOUS SOYEZ .....	8
KOLECTO : LA SOLUTION E-FACTURATION .....	8
<b>OPTIMISEZ VOTRE ÉPARGNE</b> .....	<b>9</b>
LIVRET A ASSOCIATIONS .....	9
LIVRET ENGAGÉ SOCIÉTAIRE .....	9
PARTS SOCIALES .....	9
<b>PROTÉGEZ VOTRE ASSOCIATION ET SES MEMBRES</b> .....	<b>10</b>
ASSURANCE DES ASSOCIATIONS .....	
<b>GUIDE DU DIRIGEANT D'ASSOCIATION</b> .....	<b>11</b>

# ACCOMPAGNEMENT DU TERRITOIRE

## 1<sup>ER</sup> RÉSEAU DE PROXIMITÉ<sup>(2)</sup> EN TOURAINE POITOU

142 agences de proximité et spécialisées, + de 1 000 conseillers  
dont 1 référent association et 38 agences Square Habitat pour l'immobilier.

## UNE BANQUE MUTUALISTE

Notre identité mutualiste se déploie à travers trois valeurs qui s'inscrivent dans notre façon de faire notre métier de banquier : la proximité, la solidarité et la responsabilité.

Parce que le destin du Crédit Agricole est intimement lié à ses territoires, nous agissons et investissons pour leur développement économique, social et culturel, afin que les associations clientes réalisent leurs projets. Parce que notre proximité est aussi relationnelle, nous prenons soin de nos clients sur le long terme.

PLUS D'INFOS



## SOUTIEN AU TERRITOIRE

A travers ses 64 Caisses locales, le Crédit Agricole Touraine Poitou soutient les projets des associations destinés à dynamiser, soutenir ou valoriser les acteurs culturels, sociaux ou économiques du territoire.

Les administrateurs de Caisse locale recensent et étudient les demandes d'accompagnement déposées par les associations, qu'il s'agisse d'un soutien financier ou logistique.

Ils développent des partenariats et des «[avantages sociétaires](#)», reflet de leur engagement mutualiste.

Retrouvez les informations de la Caisse locale de votre territoire via les «Books» mis à votre disposition sur le lien ci-dessous.

PLUS D'INFOS



La Caisse régionale contribue à :

- La [Fondation «Crédit Agricole Solidarité et Développement»](#) - CASD, reconnue d'utilité publique, qui privilégie l'action pour l'autonomie socio-économique des personnes. Depuis 2014, la Fondation a déjà apporté une aide à plus de 570 actions en faveur de l'intérêt général.

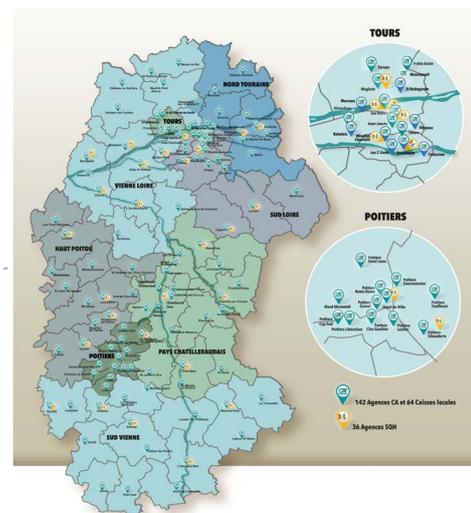
- La [Fondation du Crédit Agricole – Pays de France](#) qui agit pour préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel des territoires.

Depuis 1979, elle a soutenu plus de 1400 projets aux côtés du Groupe Crédit Agricole.



Le concours des **Trophées du Territoire**, organisé par la Caisse régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou vise à mettre en lumière les acteurs de la vie économique et associative des départements de l'Indre-et-Loire et de la Vienne. Il est ouvert aux professionnels, aux agriculteurs et aux associations.

Retrouvez les infos sur le [site des Trophées du Territoire](#).



Et si on partageait nos bureaux ?  
Venez travailler dans l'une de nos  
agences spécialement aménagée pour  
votre activité !

**1,7 M€**

d'accompagnement au territoire  
auprès de 1 216 partenaires



# GÉREZ VOTRE COMPTE

## COMPTE COURANT ASSOCIATION

Le compte courant association est un compte bancaire destiné à enregistrer toutes vos opérations courantes créditrices ou débitrices liées à votre activité associative.

Par exemple : remettre et recevoir des ordres de paiements, effectuer des virements et des retraits, émettre des prélèvements, créditer les paiements acceptés par carte bancaire, etc.

Un relevé des opérations bancaires vous sera transmis et est accessible en format numérique depuis votre espace banque en ligne.

## COMMISSION DE MOUVEMENT

Certaines banques appliquent des frais sur les mouvements débiteurs du compte bancaire. Ils s'expriment en pourcentage, appliqués sur la somme des opérations débitées, durant une période définie (mensuelle ou trimestrielle).

Au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, votre association en est exonérée.



## FRAIS DE TENUE DE COMPTE

Les frais de tenue de compte correspondent aux frais qu'une banque prélève à ses clients pour couvrir les dépenses relatives à la gestion administrative et technique du compte par la banque comme la sécurisation des transactions et des données, le suivi des opérations et le respect de la réglementation. Au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, ces frais assurent le bon fonctionnement et la disponibilité des services associés au compte, ils sont fixes et forfaitaires.

## CARTE DÉPÔT D'ESPÈCES

La carte de dépôt est la solution pour simplifier vos dépôts de billets. Vous et les membres de votre choix disposerez chacun d'une carte exclusivement réservée à cette opération sur les automates de dépôt de billets du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.



# NOS SERVICES AUX ASSOCIATIONS

## CARTE BANCAIRE

La carte Businesscard Mastercard<sup>(3)</sup> du Crédit Agricole est une carte de paiement et de retrait conçue pour régler, suivre facilement et en toute sécurité les dépenses courantes de votre association.

- > Vos dépenses sont catégorisées ;
- > Vous disposez d'une plateforme dédiée pour vous aider 24h/24, 7j/7 pour toute situation d'urgence en France ;
- > Vous avez accès aux renseignements et informations en lien avec votre activité professionnelle dans les domaines juridique, fiscal, social et comptable.

**PLUS D'INFOS**



### **i** BON À SAVOIR

Une manifestation, un projet, des dépenses à avancer, optez pour la carte à débit différé. Sans frais, l'ensemble de paiement jusqu'au dernier jour ouvré du mois sont prélevés le 12 du mois suivant.

## VOS COMPTES EN LIGNE : À VOUS LA LIBERTÉ !

Avoir accès à vos comptes en ligne, 24h/24, 7j/7, permet de les consulter où que vous soyez, sans avoir à vous déplacer dans votre agence et d'obtenir des informations en temps réel. Vous avez à votre disposition certaines fonctionnalités par exemple : l'édition de relevé bancaire ou d'un RIB, l'ajout d'un bénéficiaire, l'exécution d'un virement, la prise de rendez-vous avec votre conseiller etc...



### **i** BON À SAVOIR

Avec l'Application Ma Banque<sup>(4)</sup> du Crédit Agricole, vous pouvez depuis votre smartphone accéder à vos comptes et réaliser la plupart de vos opérations comme depuis votre ordinateur.

## EDI WEB

La solution de gestion de vos virements, vos mandats et prélèvements SEPA.

- **Gain de temps et efficacité** : l'EDI Web simplifie considérablement les opérations bancaires en automatisant les échanges de données comme les virements et prélèvements, vous permettant de consacrer plus de temps à vos missions associatives.
- **Sécurité renforcée** : vos transactions sont hautement sécurisées et conformes aux normes bancaires, ce qui garantit une gestion transparente et fiable de vos finances.
- **Accessibilité et simplicité** : cet outil est intuitif et accessible en ligne, même pour les équipes avec peu de compétences techniques.

# LIBÉREZ DU TEMPS POUR CEUX QUI COMPTENT VRAIMENT



Et si l'administratif devenait (presque) facile ?

## DÉCOUVREZ **Yapla**

La plateforme de paiement et de gestion tout-en-un pour votre association.

### Gagner du temps

Automatisez les tâches chronophages : inscriptions, paiements, relances...

### Simplifier sa gestion

Centraliser vos données, vos membres et vos outils sur une seule plateforme ;

### Renforcer sa trésorerie

Recevoir cotisations, dons ou paiements en ligne en toute sécurité ;

### Gagner en visibilité et valoriser ses actions

Faites rayonner votre association grâce à un site Web, des campagnes d'emailing et une meilleure visibilité ;

### Se concentrer sur l'essentiel

Moins d'administratif, plus d'impact sur le terrain.

## Une offre exclusive, l'offre **Essentiel** du Crédit Agricole.



### Evènements

Créez un billetterie en ligne gratuitement et gérez vos évènements sereinement.



### Membres

Simplifiez la gestion des adhésions et communiquez aisément avec vos membres.



### Dons

Collectez vos dons, envoyez vos reçus fiscaux et fidélisez vos donateurs.



### Site web

Donnez à votre association la visibilité qu'elle mérite grâce à un site web facile à gérer.



### Comptabilité

Tenez une comptabilité saine et transparente sans besoin de compétences comptables.



### Newsletters

Faites rayonner vos projets, partager vos actualités et personnaliser vos communications.



### Données

Boostez la collecte et la gestion de vos données.



### Contacts

Organisez et exploitez facilement vos contacts grâce à une base unique et fiable.



### Vente en ligne

Chocolats, goodies, calendriers, sapins de Noël... Financez vos projets grâce à la vente en ligne.

# NOS SERVICES AUX ASSOCIATIONS

## DES SOLUTIONS POUR ACCEPTER DES PAIEMENTS PAR CARTE BANCAIRE OÙ QUE VOUS SOYEZ

Plus de dépôt d'espèces ou de chèques, vous vous libérez du temps et facilitez votre gestion grâce à des solutions d'encaissement par carte bancaire performantes et adaptées à votre activité :

- Les donateurs participants et/ou adhérents peuvent payer facilement et rapidement ;
- L'association réduit le volume d'espèces à manipuler, ce qui améliore la sécurité ;
- Les encaissements sont automatiquement tracés, facilitant le suivi comptable.

## TERMINAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE 3G/GPRS

C'est une solution de paiement mobile et sécurisée, idéale pour vos événements, collectes ou adhésions. Facile à utiliser et sans connexion filaire (sans dépendre d'une connexion Internet).

Il vous permet d'accepter les paiements par carte bancaire (également en sans contact) où que vous soyez, simplifiant vos encaissements et améliorant l'expérience de vos adhérents.

**PLUS D'INFOS** 



## Up2pay mobile

**Votre TPE Mobile pour encaisser partout vos paiements**

Avec Up2pay Mobile<sup>®</sup> encaissez enfin vos clients avec votre smartphone, avec ou sans lecteur ! Une application mobile simple et intuitive.

**PLUS D'INFOS** 

**Gagnez en moyenne 5h/semaine dans votre gestion administrative et financière.**

L'obligation pour les personnes morales, exerçant en France, d'émettre et de recevoir des factures électroniques s'appliquera progressivement à partir du 1er septembre 2026. Dans le cadre de cette obligation, il est impératif de choisir une plateforme de dématérialisation partenaire (PDP).



Kolecto<sup>®</sup> est la solution française, 100% Crédit Agricole, qui vous accompagne dans cette transition et bien au-delà.

- Elle facilite la collecte des paiements en ligne : adhésions, cotisations, billetterie...
- C'est une solution sécurisée pour gérer vos encaissements et suivre vos transactions en temps réel.
- La plateforme est facile à utiliser, même pour les non-experts en informatique. Par ailleurs, un Expert Kolecto est toujours disponible pour répondre à vos questions et vous guider.

**i BON À SAVOIR**

Pour trouver la solution d'encaissement la plus adaptée à vos activités associatives, vous pouvez échanger avec votre conseiller.

# OPTIMISEZ VOTRE ÉPARGNE

Des solutions<sup>(7)</sup> pour valoriser vos excédents de trésorerie : épargner sans aucun risque, avec un capital garanti et des fonds disponibles.

## LIVRET A ASSOCIATIONS

Opter pour un placement réglementé, souple et disponible.

- > Un fonctionnement simple, une disponibilité totale
- > Un capital garanti
- > Des intérêts totalement exonérés d'impôt

**PLUS D'INFOS** 

## LIVRET ENGAGÉ SOCIÉTAIRE

Un livret disponible et engagé pour devenir acteur des grandes transitions climatiques, agricoles et sociétales.

Au Crédit Agricole, nous savons que c'est au plus près de la vie et de l'économie réelle que s'opèrent les vraies transformations.

Faciliter l'accès au bien manger, aider chacun à bien se loger, permettre à tous de bien se déplacer, favoriser le mieux-vivre de toutes les générations, financer l'emploi, améliorer la santé : voilà ce qui rendra notre société plus durable, plus forte, plus inclusive.

**PLUS D'INFOS** 

## PARTS SOCIALES<sup>(8)</sup>

Rejoignez une banque coopérative et mutualiste

Devenir sociétaire au Crédit Agricole, c'est être adhérent d'une banque coopérative au niveau d'une Caisse locale en détenant une partie de son capital par la souscription de parts sociales.

C'est faire partie d'une communauté de 11 millions de sociétaires engagés qui font bouger leur territoire aux côtés de leur banque en soutenant des initiatives locales. Vous bénéficiez également de produits et services réservés qui servent à soutenir des projets utiles et durables près de chez vous.

**PLUS D'INFOS** 



# PROTÉGEZ VOTRE ASSOCIATION ET SES MEMBRES

## ASSURANCE DES ASSOCIATIONS<sup>(9)</sup>

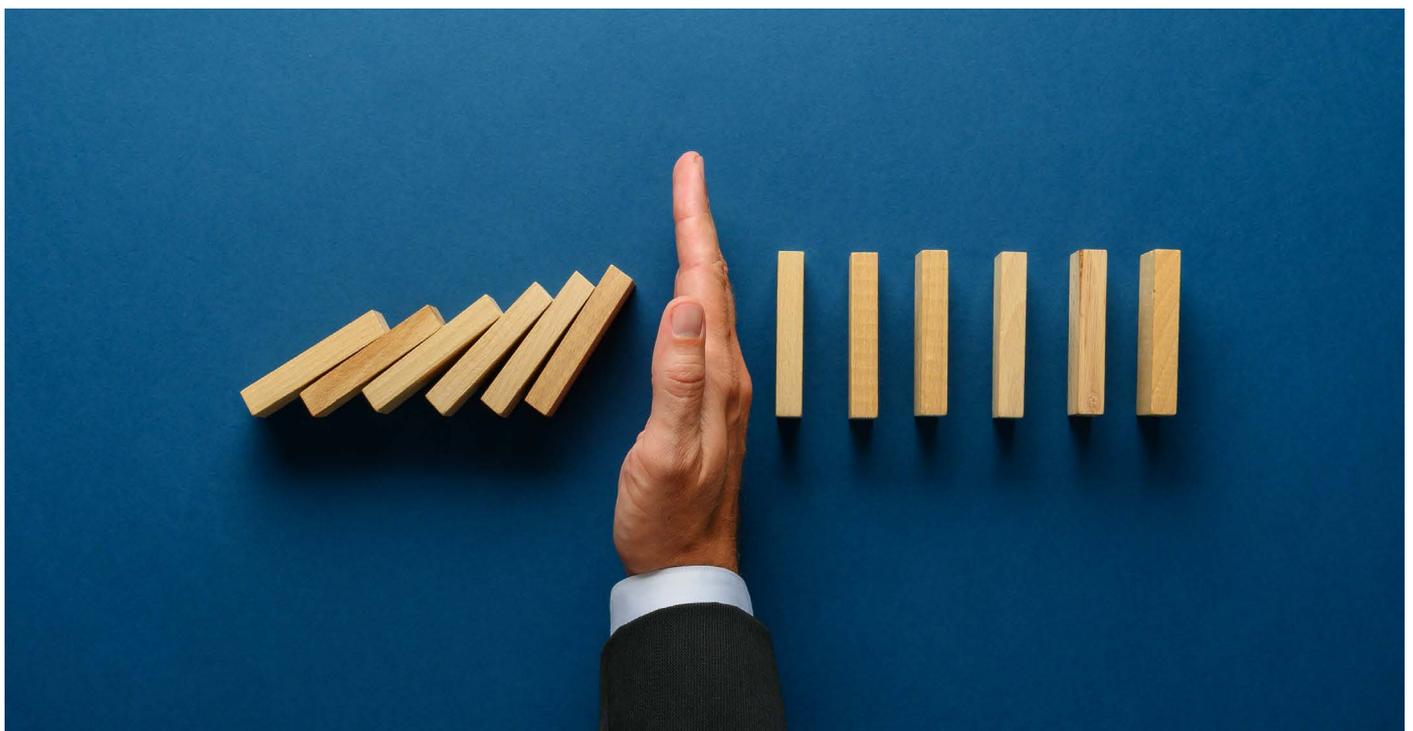
Une assurance dédiée aux associations pour une protection en toute sérénité.

Nos solutions d'assurance garantissent la responsabilité de tous les membres y compris les bénévoles, les biens (inclus les biens prêtés), les locaux (inclus les locaux occasionnels d'activité) et les véhicules utilisés dans le cadre de vos activités associatives.

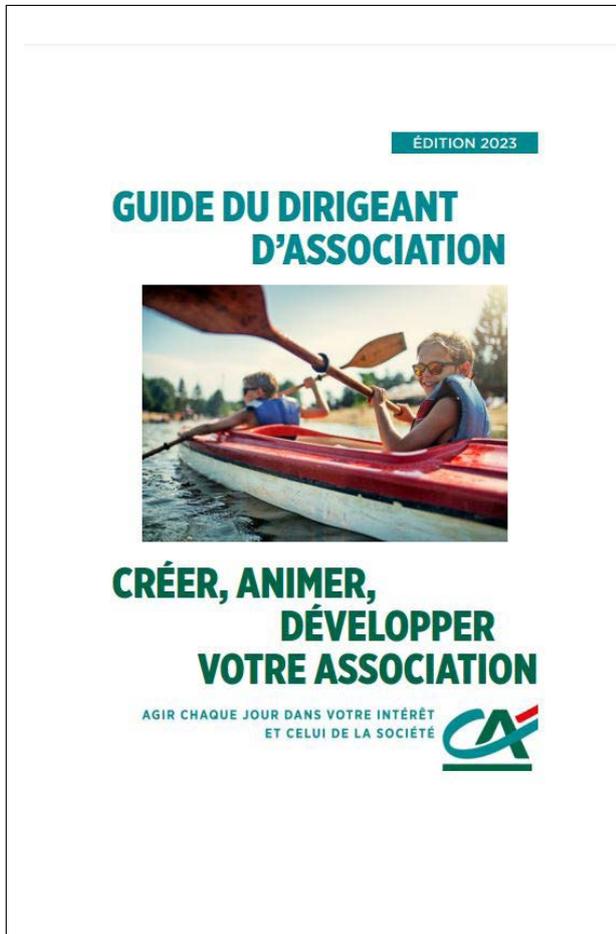
Le Crédit Agricole met son expertise au service de votre association et de ses membres :

- > Assurer les dirigeants, salariés et bénévoles
- > Assurer votre responsabilité
- > Assurer la protection juridique de votre association
- > Assurer votre patrimoine
- > Assurer les véhicules à moteur
- > Assurer les risques de construction

**PLUS D'INFOS** 



# GUIDE DU DIRIGEANT D'ASSOCIATION



Durant la vie de votre association vous pouvez être amenés à vous poser différentes questions pour animer ou encore développer votre association.

C'est pourquoi, nous mettons à votre disposition notre guide du dirigeant d'association. Différents sujets y sont abordés, de la constitution de votre association à vos obligations, en passant par sa gestion, sa fiscalité, ou bien la gestion du personnel, sans oublier vos responsabilités, l'organisation de manifestations et le bénévolat attendant.

**PLUS D'INFOS** 



## AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



(1) Yapla est une plateforme proposée par Yapla France, SAS au capital social de 610 000€, RCS Paris n°849 330 873, siège social 50 rue la Boétie 75008 Paris Yapla est APSP enregistré sous le n°83272 auprès de l'ACPR, et immatriculée à l'ORIAS sous le n°19004549

(2) Source : RSE 2024

(3) Offre en vigueur valable jusqu'au 31/12/2025 réservée aux particuliers, sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier. Si carte à débit différé : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte. Les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable portent désormais la mention «Carte de crédit». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Si Carte à débit immédiat : Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour. Cette carte est acceptée par les distributeurs automatiques et chez les commerçants affichant le logo CB et MasterCard. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre agence sur les conditions d'octroi, de fonctionnement de cette carte et connaître les conditions, limites et tarifs applicables. Les garanties d'assurance et d'assistance sont soumises à certaines conditions, limites et/ou exclusions. Conditions et événements garantis indiqués au contrat. Les plafonds de retrait ou de paiement peuvent être modulés à la hausse sous réserve de l'accord préalable de votre Caisse régionale. Prix catalogue de 63€/an au tarif en vigueur au 1er janvier 2025 HORS BONUS GOLD. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours en cas de démarchage/vente à distance.

(4) Téléchargement et accès gratuits à l'application, hors coûts de communication selon opérateurs L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet

(5) Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, qui nécessite la signature préalable d'une convention de compte, d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité et le cas échéant, d'un contrat de vente de terminal de paiement électronique avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM, Société du Groupe AVEM, société par Actions Simplifiée unipersonnelle, au capital de 7 680 270 €, dont le siège social est situé : 14 rue Louis Blériot - CS 10038 35172 BRUZ CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le n° 330 447 236.

(6) Kolecto, société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro unique d'identification 844 589 226.

(6) Pour connaître les différentes Epargnes, contactez votre conseiller.

(8) Informations relatives aux parts sociales. Liquidité : Les parts sociales ne font pas l'objet d'une admission sur un marché réglementé. Tout remboursement de part sociale étant soumis à autorisation du Conseil d'administration de la Caisse locale, et leur cession soumise à l'agrément préalable du cessionnaire par le Conseil d'administration, aucune assurance ne peut être donnée quant à leur liquidité. Le capital n'est pas garanti.

Rémunération : Il n'y a pas de garantie formelle de rémunération, celle-ci dépend du résultat de la Caisse locale et de la décision de l'Assemblée générale de la Caisse locale. Les parts sociales sont rémunérées par un intérêt dont le taux est fixé chaque année par l'Assemblée Générale de la Caisse Locale, dans la limite d'un plafond, au plus, égal au taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées «TMO», fixé par la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération (plafonnement des gains). Depuis le 8 février 2016, la période de référence utilisée pour le calcul du TMO est de trois années civiles précédant la date de l'assemblée générale. Il n'y a donc pas de garantie formelle de rémunération. Pour information, les taux d'intérêt (bruts, hors prélèvements sociaux) versés au titre des 3 derniers exercices, sont les suivants : Exercice clos 31/12/2017 : 1,50% - Exercice clos le 31/12/2018 : 1,75% - Exercice clos le 31/12/2019 : 1,50%. Les recommandations actuelles de la Banque Centrale Européenne (BCE) de ne pas verser de dividende, adressées aux établissements de crédit en raison de la crise de Covid-19, n'ont, en accord avec la BCE, pas été appliquées pour la rémunération des parts sociales des Caisses locales versée en 2020. Cependant, pour les exercices ultérieurs, le versement effectif de la rémunération pourrait être réduit, différé ou annulé, selon les dispositions que la BCE adopterait.

Remboursement et négociabilité : Ils s'effectuent à leur valeur nominale augmentée des intérêts échus non versés à la date de sortie. Soumis à un agrément préalable du Conseil d'administration de la Caisse locale, qui ne peut en tout état de cause différer le paiement au-delà de 5 ans, à compter de la sortie du sociétaire. Les remboursements de parts sociales sont soumis à l'autorisation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution des lors que le montant net des remboursements dépasse sur une année 2% des fonds propres de base de catégorie 1.

Nous attirons l'attention du souscripteur sur les facteurs de risques mentionnés dans le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 08/07/2020 sous le numéro 20-325 disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers : <http://www.amf-france.org> et sur le site Internet de la Caisse régionale : <https://www.ca-tourainepoitou.fr>. Une part sociale est une valeur mobilière, déposée sur un Compte Titres Ordinaire (CTO), représentative d'une partie du capital social d'une Caisse locale territoriale ou d'une caisse locale départementale.

(9) Contrat d'assurance assuré par SMACL Assurances, SA, entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 833 817 224 et distribué par votre Caisse régionale.

Veuillez vous référer à la notice d'information pour un exposé complet et détaillé des conditions contractuelles, des limites et exclusions de garantie. Renseignez-vous en agence sur les modalités et montant de la cotisation de votre contrat d'assurance. Vous disposez d'un délai légal de rétractation en cas de démarchage et/ou de vente à distance.

CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896, ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). CPI 8601 2024 000 000 014 délivrée par la CCI de la Vienne, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 Rue de la Boétie, 75008 Paris - Identifiant unique CITEO FR234342\_01VUOZ. Ed. 07/2025